

## Trophée Séniors de LA BAROUGE MAZAMET PONT de L'ARN

**24 et 25 Octobre 2018**

Golf de La Barouge

81660 PONT DE L'ARN – 05 63 61 06 72

golf.labarouge@wanadoo.fr

### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### **1 - Conditions de participation**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 23 Octobre 1968.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le 17 Octobre 2018 faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2018. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### **2 - Forme de jeu**

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

<u>Une série Dames :</u>	index inférieur à 28	Départs marques rouges
<u>Une série Messieurs :</u>	index inférieur à 28	Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

<b>Nombre total de joueurs <i>maximum</i></b>	<b>dont Dames <i>minimum</i></b>	<b>dont wild cards <i>maximum</i></b>
96	21	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-7 §7.

**Note 1 :** La Ligue Occitanie dispose de 10 WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

**Note 2 :** L'ordre des Mérites pris en compte sera celui au dimanche 21 Octobre et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date dimanche 21 Octobre. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Note 3 :** Seront réservées 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Séniors.

**Départage :** Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Si le play-off ne peut se dérouler normalement et/ou complètement, le comité de l'épreuve pourra décider que le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

#### **Départs :**

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2018.

#### **3 – Inscription**

Réception de l'inscription avant le 19 Octobre à minuit, en indiquant le **nom, prénom, n° de licence, et téléphone, mail, obligatoirement** accompagné du **droit d'engagement**.

Droits d'engagement : Adultes Non Membres du Club : 80 €. Membres du club : 20 €.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 19 Octobre à 12h. La journée d'entraînement est prévue le 23 Octobre sur réservation des départs au Golf.

#### **4 - Remise des prix**

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

#### **5 - Comité de l'épreuve**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.